



ARNAUD MONTEBOURG
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DU REDRESSEMENT
PRODUCTIF ET DU NUMÉRIQUE

AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

www.culturecommunication.gouv.fr

Paris, le 15 avril 2014
N°011

Arnaud MONTEBOURG, ministre de l'Économie, du Redressement productif et du Numérique et Aurélie FILIPPETTI, ministre de la Culture et de la Communication se félicitent que le rapport du député Michel Françaix remis au Premier Ministre ouvre des perspectives pour conforter l'Agence France Presse comme une agence de presse mondiale de 1^{er} rang à l'ère numérique.

Le député Michel Françaix a remis son rapport relatif à l'avenir de l'Agence France Presse au Premier Ministre. Il précise le caractère primordial pour l'AFP de poursuivre sa modernisation et son innovation pour rester attractive et compétitive dans un contexte concurrentiel mondial très fort tout en préservant l'exigence de qualité de son activité.

Le député ouvre des pistes de travail sérieuses, dont il appartiendra à l'AFP de se saisir, avec l'appui du gouvernement, qui en poursuivra l'expertise dans les prochaines semaines.

Ces propositions, qui dessinent des orientations d'avenir pour l'AFP, succèdent de quelques jours à la « lettre de mesures utiles » de la Commission européenne qui reconnaît l'existence d'une mission d'intérêt général confiée par la loi à l'AFP et valide le financement public de cette mission.

L'AFP joue un rôle unique de collecte de l'information aux quatre coins du monde dans une exigence forte d'impartialité, de complétude et de qualité. C'est ce modèle que la Commission européenne a validé.

La « lettre de mesures utiles » pose plusieurs conditions précises et circonscrites pour permettre l'exercice par l'AFP de ses missions, dans le respect du droit de l'Union européenne. La France exprime son intention d'y satisfaire.

Sur la base des préconisations de la Commission européenne, et en tenant compte des propositions du député Michel Françaix, le Gouvernement parachèvera très prochainement l'écriture du Contrat d'objectifs et de moyens de l'AFP et exprimera sa position sur les évolutions envisageables dans la gouvernance de l'Agence.

Contacts presse :

Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG : 01 53 18 45 13 - sec-mrp-presse@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet d'Aurélie FILIPPETTI : 01 40 15 80 11 - service-presse@culture.gouv.fr